

LE RÉSEAU

Direction des Laurentides-Lanaudière



La route Saint-Donat/Val-des-Lacs/Lac-Supérieur est mise en service

Par Karine Côté

Le nouveau lien routier de 31,4 kilomètres entre Saint-Donat, Val-des-Lacs et Lac-Supérieur dans les régions de Lanaudière et des Laurentides a officiellement été inauguré le 3 février dernier en la présence de la ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet, ainsi que plusieurs autres intervenants régionaux. Depuis le 24 décembre 2003, on peut y accéder à Saint-Donat par la route 125 et à Lac-Supérieur par le chemin du Lac-Supérieur. Cette nouvelle route permettra l'amélioration de l'accès au secteur de Mont-Tremblant. En assurant la fluidité de la circulation, ce projet favorisera le développement économique et touristique pour les régions de Lanaudière et des Laurentides.

Suite page 2



Photo : Denys Houde

À l'avant : Claude Cousineau, député de Bertrand, Monique Grenier, mairesse de Lac-Supérieur, Lisette Piché, mairesse de Val-des-Lacs, Daniel Brazeau, préfet MRC Matawinie, Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, Ronald Prévost, préfet MRC Laurentides, Pierre Poudrier, maire de Saint-Donat, Gilles Cloutier, Groupe Roche, Michel Labbé, Groupe Roche. À l'arrière : Guy Desjardins, Asphalte Desjardins, Pierre Laberge, Groupe Roche, Paul-Émile Bélanger, Groupe Roche, Mario Turcotte, directeur du ministère des Transports Direction Laurentides-Lanaudière et Marc Dorais, Groupe Roche.



Photo : Alexandre Gaudreau

Conducteurs de camion de déneigement Des experts qui agissent pour le bien des automobilistes

Par Alexandre Gaudreau

Certains perçoivent les camions de déneigement comme des entraves à la circulation. Par contre, je dois dire que sans le travail des conducteurs, ce sont les accidents qui viendraient entraver la circulation. Mardi le 13 janvier dernier, j'ai eu la chance de monter à bord d'un de ces mastodontes pour une randonnée s'échelonnant du kilomètre 23 au kilomètre 72 de l'autoroute 15.

Suite page 4

Nouvelle route Saint-Donat/Val-des-Lacs/
Lac Supérieur.....1-2
Modernisation de l'État.....3
Campagne Centraide.....3

ATL 4
Opérations d'hiver 5
Ligne sans frais du MTQ 6
Un coup de pouce pour traverser 7



Mot du directeur

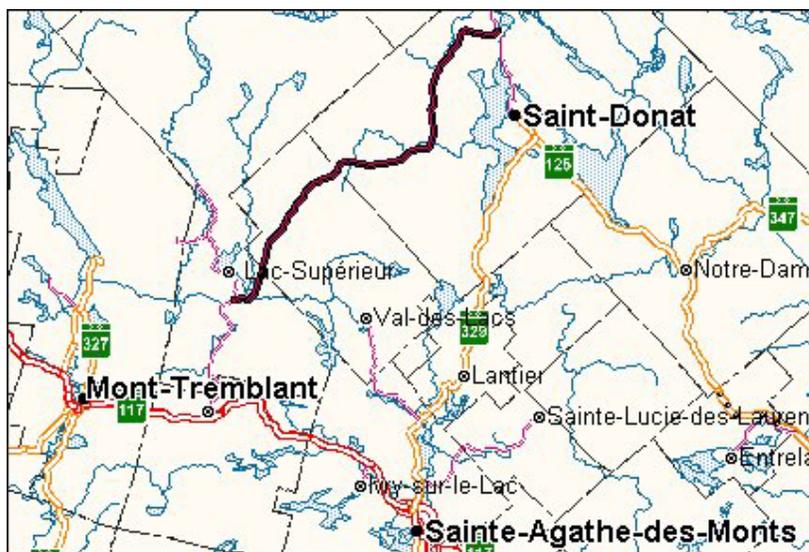
Ah que l'hiver a neigé ou encore mon pays ce n'est pas un pays, c'est l'hiver. Ces mots prennent tout leur sens lorsque l'on subit l'hiver québécois. Cette année, le Ministère avait proposé le slogan «Ensemble, apprivoisons l'hiver» pour rappeler aux usagers ses conseils de sécurité. Ainsi, toutes et tous devaient adapter leur conduite à la saison climatique afin de faciliter leurs déplacements.

Ce numéro du journal Le Réseau vous propose des lectures intéressantes, notamment sur l'entretien d'hiver. Plus encore, il contient toutes les nouvelles en Transport à la Direction des Laurentides-Lanaudière. Saviez-vous que madame Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, nous a fait l'honneur de sa présence sur notre territoire, à deux reprises, au cours du mois de février dernier? Découvrez dans les pages qui suivent les réalisations que nous voulions partager avec vous, chers partenaires.

Bonne lecture!

Le directeur,

Mario Turcotte, ing.



Une page d'histoire vient d'être tournée. Deux ans après sa mise en chantier, la route Saint-Donat/Val-des-Lacs/Lac-Supérieur est désormais complétée. Un investissement de 18,8 M\$ aura été nécessaire pour sa construction. Il deviendra un passage privilégié par des milliers de personnes vers le secteur de Mont-Tremblant.

Ce nouveau lien routier traverse deux MRC et trois municipalités. Dans la MRC des Laurentides, Lac-Supérieur et Val-des-Lacs se partagent 12,76 kilomètres alors que dans la MRC de Matawinie, la route traverse la municipalité de Saint-Donat sur une distance 18,59 kilomètres. Le débit journalier annuel anticipé est de 500 véhicules par jour.



Nouvelle publication

La saison de motoneige est entamée. Chaque année, l'invention de monsieur Joseph-Armand Bombardier fait renaître une passion chez d'innombrables adeptes. Souvent enjoués par le plaisir que leur procure cette machine, ils oublient que la négligence et l'imprudence peuvent parfois faire la différence entre une randonnée palpitante et une randonnée meurtrière.

Avant de partir en excursion, il est essentiel de se munir des cartes de sentiers et de prévenir ses proches. Une simple rafale et la tombée du jour peuvent facilement désorienter. Il est également recommandé de circuler sur les sentiers entretenus par la Fédération des motoneigistes du Québec et patrouillés par les agents de surveillance.



Campagne Centraide

Le ministère des Transports, un fidèle partenaire

Par Alexandre Gaudreau

Annuellement, l'organisation Centraide Laurentides réunit tous les bénévoles qui oeuvrent à la campagne de levée de fonds. Ce regroupement se veut un bilan général de la campagne et représente une façon de souligner l'apport des différents ministères et organismes du territoire.

Le 16 décembre dernier, à l'Hôtel Best Western de Saint-Jérôme, s'est tenue la soirée de clôture de la campagne. Pour le secteur public, M. Mario Turcotte, directeur régional de Transports Québec, était présent afin de recevoir un prix au nom du personnel de la Direction des Laurentides-Lanaudière.

La Direction a reçu un certificat de grande distinction bronze puisque son taux de participation a été de 66,52 %.

Ce certificat est octroyé aux entreprises dont le taux de participation des employés à la campagne s'est situé entre 55 % et 69 %.

Monsieur Turcotte s'est dit très fier du travail accompli et il envisage d'autres bons résultats pour l'année en cours. «Les activités déployées durant la campagne 2003 ont permis d'amasser 10 315,68 \$, de confier le directeur».

Au ministère des Transports, nous continuons d'aider des gens qui aident des gens...



Photo : Karine Côté

Le directeur de la Direction des Laurentides-Lanaudière, Mario Turcotte, affichant fièrement le certificat de grande distinction.

Modernisation de l'État

Améliorer les services aux citoyens

Par Alexandre Gaudreau

Au mois d'avril 2003, le nouveau gouvernement promettait de modifier la façon de faire de l'État québécois. En effet, cette nouvelle orientation, appelée au départ réingénierie, puis modernisation, visait à recentrer l'État sur ses missions essentielles, à augmenter sa productivité, à l'ouvrir aux partenariats et à offrir des services publics de qualité. Modernisation et réingénierie sont deux termes qui annoncent le changement.

Nous devons comprendre que la modernisation ne remet aucunement en question la compétence et l'efficacité du personnel. Au contraire, elle s'inscrit dans le mécanisme d'amélioration des services aux citoyens. Pour que cette démarche gouvernementale fonctionne, chaque employé de tous les ministères devra y mettre du sien.

Le ministère des Transports (MTQ) ne fait pas exception. Il sera lui aussi mobilisé afin de trouver les solutions les plus adéquates. Pour y arriver, nous devons nous appuyer sur la raison d'être du Ministère, c'est-à-dire être responsable de la mobilité des personnes et des marchandises sur le territoire québécois en plus de veiller aux infrastructures routières.

Quoi qu'il en soit, rien ne sera laissé au hasard dans l'application des étapes de ce processus. Ces étapes se feront en consultation avec l'ensemble des groupes de la fonction publique dans le plus grand respect des individus.



Photo : Jules Tremblay

Coup de chapeau à Gilles Levert, employé du Centre de services de Joliette, et aux employés du Centre de gestion des équipements roulants (CGER) qui ont conçu un nouveau panneau de signalisation fort utile lors de travaux de courte durée. Il s'agit d'un panneau fixé au camion du ministère des Transports que l'on déplie en une seconde et qui accompagne les travaux tels le rapiéçage, la mise en forme d'accotement, glissières de sécurité, etc.

Une belle innovation pour assurer la sécurité des usagers.

Implantation du bureau touristique régional des Laurentides dans le parc routier de la Porte du Nord

Par Karine Côté

La ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, madame Julie Boulet, ainsi que son collègue, monsieur Jacques P. Dupuis, leader du Gouvernement et ministre responsable de la région de Lanaudière et de la région des Laurentides, ont annoncé l'implantation du bureau d'information touristique régional de l'Association touristique des Laurentides (ATL) dans l'aire de service de la Porte du Nord aux abords de l'autoroute 15, à Saint-Jérôme.

Ce projet structurant pour la région des Laurentides, évalué à 524 000 \$, nécessitera le réaménagement d'une partie des bâtiments multiservices du parc routier et bénéficiera d'une contribution du ministère des Transports de 125 000 \$ pour la réalisation des travaux et de 24 000 \$ pour la confection des plans et devis. S'inscrivant parfaitement dans la vision d'avenir des nouveaux parcs

routiers au Québec, le projet a reçu l'aval de la ministre déléguée aux Transports qui souhaite offrir aux acteurs régionaux d'occuper un espace à des fins d'information touristique. «Appelés à mieux répondre aux besoins des usagers de la route en matière de sécurité et de services, les parcs routiers offrent également un potentiel stratégique pour la mise en valeur des attraits touristiques régionaux», a affirmé Madame Boulet.

Longtemps souhaité par les acteurs régionaux des milieux touristique et économique, ce projet permettra à l'ATL de rejoindre plus facilement le



Photo : Derys Houde

De gauche à droite : Mario Turcotte, Marc Gascon (maire de Saint-Jérôme), Julie Boulet (ministre déléguée aux Transports), Diane Leblond (directrice générale de l'ATL), Jacques P. Dupuis, (ministre responsable de la région des Laurentides et de la région de Lanaudière), Michel Riendeau (direction des parcs routiers) et Pierre Urquart (président de l'ATL).

public voyageur. «La fréquentation soutenue et l'emplacement stratégique font de ce complexe un lieu tout désigné pour assurer un accueil de qualité dans la région», d'ajouter M. Dupuis.



Photo : Alexandre Gaudreault

Ce matin là, il neigeait à peine, mais une mince couche de glace noire enveloppait la chaussée. Que la tempête déferle ou qu'il neige peu, tout devient routinier pour ces vaillants conducteurs, qui, nous devons le dire, ont vu neiger. Avant de partir, le plein de sel et de calcium liquide est fait. Cette formule représente la clé du déglacage des routes puisqu'elle sert à abaisser le point de

Voyant l'inquiétude se dessiner sur mon visage, mon hôte, M. Michel Paquette, m'explique que cette pelle est spécialement conçue pour travailler avec précision afin d'élargir la surface de déblaiement.

Pendant le trajet, M. Paquette me dit aussi que le principal rôle d'un conducteur de camion de déneigement est de chasser la neige, car moins il fait froid,

Des experts qui agissent

pour le bien des automobilistes (suite)

congélation de l'eau pour provoquer sa fonte. À peine entrée sur l'autoroute, la machine dans laquelle je suis assis déploie sa puissante pelle de son flanc droit. Cette dernière frôle les glissières de sécurité dans un tumulte à faire frémir. (voir photo)

plus les fondants agissent. Selon lui, le seul mauvais côté de son métier est l'incompréhension des automobilistes qui s'insurgent parfois devant l'espace occupée par les camions de déneigement sur les routes. Bien que la chaussée était glissante au départ, déjà au retour, nous pouvions dire mission accomplie puisque les fondants avaient débuté leur action. La circulation fluide donnait raison à la méthode employée par M. Paquette.

Après avoir vécu cette randonnée, je suis maintenant en mesure d'affirmer que ces chasseurs de froid accomplissent tout un travail, et ce, pour la sécurité des usagers de la route.

Rappelez vous de cela la prochaine fois que vous suivrez un camion de déneigement et dites-vous bien qu'il vaut mieux arriver en retard qu'en corbillard...

Les opérations d'hiver à la Direction des Laurentides-Lanaudière

Un travail pour assurer la sécurité des usagers

Par Marc-André Boulay

La Direction des Laurentides-Lanaudière (DLL) a la responsabilité de l'entretien d'hiver de près de 2 900 kilomètres pondérés de routes. De ce nombre, 30 % est entretenu en régie par les équipes du Ministère. Afin de déneiger et de déglacer l'ensemble de ce réseau, la Direction détient également 36 contrats avec des entrepreneurs privés en déneigement et 33 contrats avec des municipalités. Près de 14 millions de dollars sont nécessaires pour effectuer ces activités.

En plus des opérations de déneigement et de déglacage du réseau, la Direction informe les usagers et les médias des

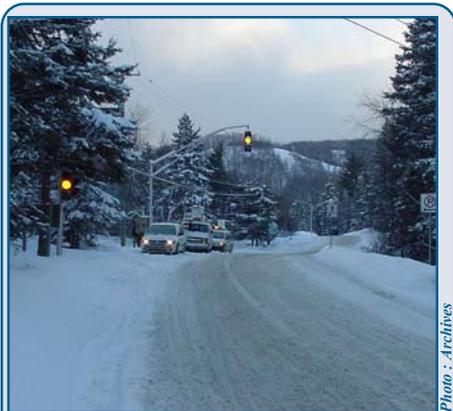


Photo : Archives

Coup de chapeau à l'électricien Jacques Lapointe et son assistant Christian Fillion ainsi qu'au technicien en travaux publics Alain Bourguignon. Au cours du mois de janvier, ces dévoués employés du Ministère ont bravé le froid pour accomplir un de leurs mandats. En effet, alors que le mercure avait chuté sous les -35 ° Celsius, ils ont installé un feu de circulation pour permettre aux fondeurs de traverser la route 364 à Morin-Heights. La décision de procéder à cette opération avait été prise au milieu du mois de décembre, alors que personne ne pouvait prédire la température qui serait enregistrée un mois plus tard. La preuve est donc faite qu'il faut parfois vivre avec les caprices de Dame Nature.

conditions routières. Sur le territoire de la DLL, 25 tronçons de routes sont disponibles via le site Internet du Ministère à l'adresse www.mtq.gouv.qc.ca.

Les exigences selon le type de route, autant pour les travaux en régie qu'à contrat, sont basées principalement sur les débits journaliers moyens en hiver (DJMH) des véhicules sur le réseau. Les faibles débits de véhicules mesurés dans plusieurs secteurs ne permettent pas d'obtenir les mêmes résultats en terme de déglacage que dans des secteurs avec un débit plus élevé. Lors de l'application de sel, le passage répété des véhicules permet d'obtenir, par l'action mécanique des roues, un bris de la neige et de la glace et un assèchement plus rapide de la surface de roulement de la chaussée. Sur les routes avec un débit de moins de 500 véhicules par jour, aucun sel ne sera utilisé puisque le sel ne serait pas opérant. On utilisera alors des abrasifs (sable, pierre concassée, gravier). Sur l'ensemble du



réseau, ces abrasifs seront utilisés à des températures inférieures à -12 °C, le sel n'étant plus efficace à ces températures. Notons que la Direction utilise plus de 67 000 tonnes de sel par hiver.

L'ensemble de la DLL est divisé en circuits de différentes longueurs variant de quelques kilomètres à plus de 60 kilomètres. Il est important de mentionner que la vitesse optimale d'opération de nos équipements de déneigement et de déglacage est de 50 km/h. Aussi, un équipement mettra une heure à parcourir l'ensemble d'un circuit d'une longueur de 50 kilomètres. Bien que les équipes et les entrepreneurs soient constamment en alerte afin d'intervenir de façon ponctuelle, des conditions climatiques extrêmes ou des modifications rapides des conditions peuvent entraîner des délais dans nos interventions.

La Direction utilise plus de 67 000 tonnes de sel par hiver.

	Fondants		Abrasifs
Matériaux	Sel (chlorure de sodium).	Chlorure de calcium.	Sable, gravier ou pierre concassée.
Propriétés	Favorise la fonte de la neige et de la glace qui reste après le déneigement.	Fondant plus efficace à basse température que le chlorure de sodium.	Rendent la chaussée rugueuse et permettent d'augmenter l'adhérence des pneus.
Utilisation	Fondant le plus utilisé. Meilleure efficacité à des températures supérieures à -10 °C.	Est ajouté en faibles quantités au sel et aux abrasifs. Augmente l'efficacité du sel lorsque la température est inférieure à -15 °C. N'est jamais utilisé seul.	Sont utilisés seuls ou combinés avec de faibles quantités de fondants. Sont utilisés sur tous les types de routes lorsque la température est inférieure à -15 °C.

Lancement d'une ligne sans frais pour joindre le MTQ

Par Karine Côté

Depuis le 3 décembre dernier, l'ensemble des citoyens et citoyennes du Québec peut joindre gratuitement le ministère des Transports en composant un seul numéro, soit le 1 888-355-0511, ou le # 0511 pour les abonnés de Bell Mobilité. Ce nouveau portail téléphonique, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, devient le principal point de contact pour accéder aux divers services offerts par Transports Québec :

nouveau
1888 355-0511
sans frais
Transports Québec

SIGNALEMENT D'INCIDENTS SUR LE RÉSEAU

Un seul point de chute pour rapporter les incidents sur le réseau routier sous la responsabilité du Ministère.

TRAVAUX ROUTIERS D'AVRIL À DÉCEMBRE

Toute l'information sur les travaux routiers réalisés dans l'ensemble des régions du Québec accessible par répondeurs vocaux automatiques.

CONDITIONS ROUTIÈRES EN PÉRIODE HIVERNALE

Les conditions routières diffusées par un système de réponse vocale interactif pouvant recevoir simultanément un très grand nombre de demandes.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'information sur les lois, règlements, politiques et programmes administrés par le Ministère.

PLAINTES

Les citoyennes et citoyens peuvent exprimer leur insatisfaction relativement aux produits et services offerts par le Ministère.

En mettant en place cette nouvelle ligne sans frais, Transports-Québec facilite, pour les usagers de la route, l'accès à l'information dont ils ont besoin pour leurs déplacements et leur permet de s'adresser directement à son personnel, si nécessaire.

Autoroute 15 et route 117

Vers un plan de mise en valeur des paysages par le MTQ et ses partenaires

Par Karine Côté

La direction régionale de Transports Québec a récemment dressé un plan d'action visant la mise en valeur des paysages en bordure de l'autoroute 15 et de la route 117 de Mirabel à Mont-Laurier.

Le plan d'action préconise la gestion écologique des emprises et un plan de gestion des plantations de conifères

Le plan de mise en valeur des paysages fait suite au diagnostic établi dans le Plan de transport des Laurentides. Les études réalisées par les spécialistes ont démontré que les paysages des Laurentides constituent un des principaux attraits sur lesquels s'est appuyé le développement du tourisme dans la région. De plus, les emprises de l'autoroute 15 et de la route 117 n'ont

jamais fait l'objet de traitements paysagers et certains paysages sont menacés.



Photo : Archives



Photo : Archives

présentes dans celles-ci. Aussi avec ce plan, le Ministère désire procéder graduellement à l'étude détaillée des secteurs d'intervention prioritaires et ainsi réaliser des aménagements dans les emprises en complémentarité et en partenariat avec les intervenants municipaux.

Objectifs du plan de mise en valeur des paysages :

- Favoriser la constitution d'une vision d'ensemble du capital paysager du corridor;
- Fournir des données de base pour soutenir la démarche régionale.

Transports Québec a identifié les principales contraintes/potentiels et les secteurs d'intervention prioritaires. Ainsi, les vues panoramiques actuelles et potentielles et les paysages patrimoniaux sont des éléments à exploiter tandis que l'affichage publicitaire et le développement industriel et commercial non intégré visuellement sont des éléments avec lesquels il faudra travailler. Le secteur visant des correctifs est la portion sud du territoire, soit Mirabel et Saint-Jérôme. Les secteurs visant la mise en valeur du paysage sont la vallée de la rivière du Nord à Prévost, la vallée de la rivière aux Mulets à Sainte-Adèle, Mont-Tremblant et Saint-Faustin-Lac-Carré ainsi que la vallée de la rivière Rouge à La Conception.

EN PÉRIODE DE DÉGEL

ROULEZ LÉGER!



Québec

L'arrivée du printemps signifie l'arrivée du beau temps et la fonte de la neige. Mais, le printemps signifie également le dégel. Durant cette période, qui s'étend de la mi-mars à la mi-avril, le ministère des Transports du Québec demande aux conducteurs de camions lourds de rouler léger. Cette mesure préventive permettra de garder les infrastructures de notre réseau routier en bon état.

Testez vos connaissances!

Pour vérifier si vous avez bien assimilé les informations contenues dans notre journal, nous vous proposons de tester vos connaissances avec ce petit questionnaire.

- Les différentes étapes du processus de modernisation se feront en collaboration avec qui?
 - L'ensemble des groupes de la fonction publique
 - Le gouvernement Fédéral
 - Les dirigeants de la Colombie-Britannique
 - Les dirigeants de l'Ontario
- Lors d'une randonnée en motoneige, nommez deux éléments naturels qui peuvent facilement désorienter tout motoneigiste.
 - Les ours et les chevreuils
 - Les branches d'arbres et les grosses roches
 - Une simple rafale et la tombée du jour
 - Le cri du huard et la senteur de la mouffette
- Selon M. Paquette quel est le seul aspect négatif de son métier?
 - La complexité des camions de déneigement
 - L'incompréhension des automobilistes
 - Le froid
 - Les tempêtes de neige
- Que s'est vu décerner la DLL et ses centres de services pour leur implication au sein de la campagne Centraide?
 - Une peinture
 - Une plaque commémorative
 - Un stylo en or
 - Un certificat de grande distinction

Campagne de sensibilisation à l'utilisation des boutons-poussoirs Un coup de pouce pour traverser

Par Karine Côté

La Direction des Laurentides-Lanaudière a mis sur pied une campagne de sensibilisation à l'utilisation des boutons-poussoirs. Destinée aux jeunes écoliers du primaire, cette campagne a pour objectif d'informer les enfants sur la façon d'utiliser les boutons-poussoirs et leur fonctionnement. La Direction a amorcé, au mois de février 2004, une tournée dans les écoles des Laurentides et de Lanaudière.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la Direction au numéro suivant : (450) 569-3057.



5. Depuis quelle date est-il permis de circuler sur la nouvelle route Saint-Donat/Val-des-Lacs/Lac Supérieur?

- 23 décembre 2003
- 24 décembre 2003
- 2 février 2004
- 3 février 2004

6. Les usagers de la route peuvent obtenir des renseignements sur les conditions routières et formuler des plaintes en composant un seul numéro sans frais du ministère des Transports 1-888-355-0511.

- Vrai
- Faux

7. À quel endroit l'Association touristique des Laurentides implantera-t-elle son nouveau bureau?

- À la sortie 45 de l'autoroute 15
- Dans l'aire de service de la Porte du Nord
- Dans les bureaux de la ville de Saint-Jérôme
- Aucun déménagement n'est prévu

8. Quel est le secteur où le ministère des Transports vise à apporter des correctifs paysagers aux abords de l'autoroute 15 et la route 117?

- Mirabel et Saint-Jérôme
- Sainte-Thérèse et Blainville
- Mont-Laurier
- Joliette

Réponses

1. a 2. c 3. b 4. d 5. b 6. a 7. b 8. a



TRAVAUX ROUTIERS

Les partenaires toujours informés

Le froid intense que nous avons connu au cours du mois de janvier nous a fait rêver à l'été. Le ministère des Transports pense également à la saison estivale. En effet, la Direction des Laurentides-Lanaudière est actuellement en train de préparer la saison des travaux routiers de 2004. Encore une fois cette année, le Service des liaisons avec les partenaires et les usagers de la Direction continuera d'informer ses partenaires des travaux qui auront cours tout au long de l'été. Une bonne collaboration est la clé du succès pour le bon déroulement des différents chantiers. Vous pourrez également consulter le site Internet pour suivre le déroulement des travaux.

Pour des commentaires ou des suggestions, vous pouvez communiquer avec le Service des liaisons avec les partenaires et les usagers à l'adresse suivante : dll@mtq.gouv.qc.ca.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Sur le site Internet du ministère des Transports, un nouvel outil existe afin d'estimer les distances et le temps de parcours entre les différentes localités du territoire québécois.

Ces données reposent sur l'emploi de méthodes de simulation des itinéraires qui cherchent à minimiser les temps de déplacement sur le réseau routier, sur la base des vitesses de circulation permises. Ces données tiennent aussi compte de l'utilisation des services de traversiers quand ils font partie du parcours optimal.

Les estimés de distances obtenus sont précis à quelques kilomètres près et peuvent différer des distances publiées sur la *Carte routière officielle du Québec* ou dans le *Cahier des distances routières*, en fonction des critères utilisés pour le choix des itinéraires ou de la position fine des points représentatifs des localités.

<http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/distances/index.asp>

Le Réseau est un bulletin d'information destiné aux partenaires de la Direction des Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports du Québec. Pour tout renseignement ou pour obtenir des copies additionnelles, vous pouvez communiquer avec Pierrette Larivière au (450) 569-7414, poste 4015 ou à l'adresse électronique suivante : pilariviere@mtq.gouv.qc.ca

Ministère des Transports du Québec Direction des Laurentides-Lanaudière

- Service des inventaires et du Plan
- Service des projets
- Service des liaisons avec les partenaires et les usagers
- Service du soutien à la gestion

222, rue Saint-Georges, 2^e étage
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4Z9
Téléphone : (450) 569-3057
Télécopieur : (450) 569-3072
Courriel : dll@mtq.gouv.qc.ca

CENTRE DE SERVICES DE SAINT-JÉRÔME

4, boul. de La Salette
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 5G5
Téléphone : (450) 569-3064
Télécopieur : (450) 569-3073

CENTRE DE SERVICES DE LACHUTE

805, chemin Béthanie C.P. 368
Lachute (Québec) J8H 3X9
Téléphone : (450) 562-0221
Télécopieur : (450) 562-1918

CENTRE DE SERVICES DE MONT-LAURIER

847, boulevard A-Paquette
Mont-Laurier (Québec) J9L 1L6
Téléphone : (819) 623-1041
Télécopieur : (819) 623-4255

CENTRE DE SERVICES DE JOLIETTE COORDINATION TERRITORIALE DE L'EXPLOITATION

1163, boulevard Manseau
Joliette (Québec) J6E 3G9
Téléphone : (450) 759-5661
Télécopieur : (450) 755-6508

SOUS-CENTRE DE SERVICES DE MONT-TREMBLANT

1501, route 117
Mont-Tremblant (Québec) J8E 2X9
Téléphone : (819) 425-2781
Télécopieur : (819) 425-8552

SOUS-CENTRE DE SERVICES DE SAINTE-VÉRONIQUE

121, boulevard Fernand-Lafontaine (opérationnel en période estivale seulement)
Sainte-Véronique (Québec) J0W 1X0
Téléphone : (819) 275-3411

SOUS-CENTRE DE SERVICES DE SAINTE-JULIENNE

2502, Route 125 (opérationnel en période estivale seulement)
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
Téléphone : (450) 834-8511

www.mtq.gouv.qc.ca

Rédaction : Marc-André Boulay, Karine Côté, Alexandre Gaudreau

Mise en page : Karine Côté

Révision linguistique : Johanne Labat, Lise Lacroix, Pierrette Larivière
Courrier de 2^e classe

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1705-1401

Tirage : 350